



LETTRE D'INFOS DU COLLECTIF PAPILLON

## QUELQUES NEWS DE PETIT SET GRANDS COMBATS CONTRE LA PRISON

MAI-JUIN 2013



Voilà une petite feuille d'infos sur des nouvelles qui nous sont parvenues de l'intérieur des prisons ces derniers temps, et que nous avons relayées dans notre émission de radio, « Papillon »

### QU'EST-CE QUE PAPILLON ?

L'émission Papillon a pour but de participer à la critique du monde carcéral et aux luttes contre les prisons, en partageant points de vue et infos sur la taule et les enfermements, en donnant la parole en priorité aux détenu-e-s et à leurs proches, notamment ceux et celles qui luttent... Nous souhaitons faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur des lieux d'enfermement, faire circuler infos et idées, dehors, et entre les prisons... Bienvenue aux contributions, témoignages, points de vue... Ecrivez nous !

mail : [emissionpapillon \(at\) riseup.net](mailto:emissionpapillon(at)riseup.net)  
adresse postale :  
Emission Papillon  
chez CSA La Gueule Noire  
16 rue du Mont  
42100 St-Etienne

Nous publions aussi des informations sur le site internet <http://lenumerozero.lautre.net>  
Vous pouvez aussi vous informer sur :  
<http://lenvolee.net/>  
<http://contrelenfermement.noblogs.org/>

Quand et comment écouter Papillon ?  
L'émission Papillon est diffusée en direct sur Radio Dio, 89.5FM à saint-étienne, le 1er et le 3ème jeudi du mois, de 20h à 21h. (écoutable sur les postes radio depuis l'intérieur de la MA La Talaudière)  
Elle est rediffusée le mardi suivant sur Radio Canut 102.2 FM à Lyon à 20h. (écoutable sur les postes radio depuis l'intérieur de la MA Corbas)

Dates des prochaines émissions : jeudi 4 juillet, 18 juillet, 1er août, 15 août...



### APPEL A SOUTIEN DES PRISONNIERES DE SEYSSES (TOULOUSE) ET SOLIDARITES

Le 10 et le 30 mai 2013, plusieurs prisonnières du quartier femmes de la maison d'arrêt de Seysses (vers Toulouse) ont adressé des courriers aux émissions anticarcérales de Toulouse (sur la radio Canal Sud) pour dénoncer le « climat exécrable » qui y règne, les brimades des matons et le silence de la direction. Anonymement, de peur des sanctions, elles appelaient à l'aide et racontaient qu'il y avait eu récemment cinq tentatives de suicide et auto-mutilations, que deux d'entre elles étaient en grève de la faim car la direction ne voulait pas les entendre, et que d'autres avaient refusé leur plateau en solidarité. Parmi elles, Itziar Moreno, prisonnière basque, était en grève de la faim après avoir été passée à tabac suite à une altercation avec des surveillants et placée au mitard. Elle a été soutenue par les autres détenues basques et un collectif de solidarité avec les prisonniers basques, Herrira. Ceci dit, les mauvais traitements, les protestations et la solidarité entre détenues et envers elles concerne un ensemble de prisonnières, bien au-delà des Basques.

En plus du groupe Herrira, des Toulousain-e-s solidaires et les groupes L'Envolée, Bruits de Toles et le CAJ (Comité d'Autodéfense Juridique) se sont mobilisés pour faire savoir publiquement ce qu'il se passait et exprimer leur solidarité. Des personnes et collectifs ont écrit à l'administration pénitentiaire locale pour leur signifier qu'ils étaient vigilants à ce qu'il se passait et solidaires des prisonnières. Une manifestation a été organisée devant la prison le 8 juin, juste avant laquelle Itziar a été transférée vers la prison de Fresnes (Paris). C'est une punition : elle est alors extrêmement éloignée de ses proches.

Le fait que ces infos sortent déplaît particulièrement aux syndicats de surveillants et met toujours l'administration pénitentiaire dans l'embarras. Les porte-parole du syndicat FO pénitentiaire ont réagi dans les médias, en disant que ce qui était raconté par les prisonnières était des « fantasmagories », que si les mauvais traitements existaient, ça se saurait (!!) et que une seule détenue, Itziar, posait problème et foutait le bordel. Ils en ont profité pour

re-dire que les seuls problèmes étaient la surpopulation et le manque de moyens.

Puis ils ont dit qu'ils voulaient porter plainte pour « diffamation ». Comme toujours, ils ne supportent pas que ce qui se passe en prison soit su à l'extérieur et font de l'intimidation.

Le problème n'est pas celui de la surpopulation, c'est bel et bien celui de l'enfermement, et donc de la manière de gérer et réprimer des humains qu'on met en cage.

### **Voici les deux lettres écrites par des prisonnières :**

« Seysses, le 10 mai 2013,  
Incarcérée à la prison de Seysses, quartier femmes, je souhaiterais alerter l'opinion publique sur les conditions de détention qui nous sont infligées. Des exemples concrets de propos diffamatoires, méprisants, condescendants tenus par les surveillantes sont légion. Nous avons alors tenté de prévenir la direction mais il semble que nos courriers n'arrivent jamais dans le bureau, nos lettres étant interceptées par les surveillantes. A bout de nerfs, épuisées par ces conditions de détention rythmées par la répression, les brimades et les pressions, nous avons entrepris aujourd'hui une action afin de tenter de faire bouger les choses. En effet, depuis 10 jours, il y a eu 5 tentatives de suicide au quartier femmes et aujourd'hui, alors que nous avons voulu avoir un entretien avec la directrice, celui-ci nous a été refusé. Après maintes menaces de la part du personnel pénitentiaire, trois d'entre nous, poussées dans leur dernier retranchement ont avalé des cachets, moi-même je me suis auto-mutilée. Ces gestes de désespoir ne traduisent que le climat exécrationnel qui règne ici. Par ce courrier, nous souhaiterions dénoncer le harcèlement et les pressions psychologiques que nous subissons de façon répétée. Pourriez-vous S.V.P. lire notre

courrier à l'antenne d'une part et alerter les médias pour nous. Nous craignons que l'une d'entre nous ne se fasse plus de mal que de raison. Nous vous en remercions.

Détenues de Seysses, Quartier femmes. »

« MAF de Seysses, le jeudi 30 mai 2013,

Madame, Monsieur de la radio

Je viens à vous pour dénoncer les maltraitances que l'on subit à la MAF de Seysses, que ce soit en tant que spectatrice qu'en tant que persécutée.

Tout d'abord, il y a 4-5 jours, une détenue basque espagnole que les surveillantes provoquent très souvent verbalement ! Donc notre collègue détenue Iti a demandé gentiment aux surveillantes de ne pas la tutoyer, que le respect doit être dans les deux sens, enfin voilà le ton est monté et Iti a été passée à tabac, coups de pieds dans le ventre, etc. De là il l'ont jetée comme un chien au mitard (cellule disciplinaire). Il y fait très froid dans cette cellule, elle a réclamé une couverture et ils ne lui ont pas donné. Aussi, le lendemain Iti a été vue par le médecin à qui elle a fait part qu'elle était indisposée et qu'elle n'a rien, ni serviette ni papier toilette. Le médecin lui a donné de l'essuie-tout, ne serait-ce que pour l'hygiène, et en la remontant au mitard les surveillantes lui ont confisqué l'essuie tout. Iti a fait part de son mécontentement et, hélas, les surveillantes l'ont repassée à tabac. Résultat ils lui ont mis 25 jours de mitard dans des conditions inhumaines, sans hygiène, elle a froid, et pour faire valoir ses droits la pauvre Iti fait la grève de la faim avec une amie qui elle aussi fait une grève de la faim. Et pour les détenues qui ont tout entendu ou qui ne sont tout simplement pas d'accord avec leur façon tortionnaire, les détenues qui font un refus de plateau (de prendre le manger aux heures de repas), les surveillantes nous font comprendre



### **Extraits d'un rapport de Ligue des Droits de l'Homme de Toulouse publié en mars 2013**

«La Maison d'arrêt de Seysses a été mise en service en 2003, c'est une prison de nouvelle génération construite dans un esprit sécuritaire optimum. Un conditionnement de détention qui se rapproche des dispositifs des quartiers de haute sécurité élargie à tout l'établissement. C'est donc une prison de béton où la multiplication des caméras, des sas et des fouilles aboutit à des procédures de traitement industriel des personnes détenues, familles, et professionnels accrédités. Cette automatisation de contrôle crée un processus de tensions qui alourdit et ralentit tout déplacement ou transfert à l'intérieur des murs. Nous qualifierons ce modèle de type 'Orwellien' ». (...). Afin de prévenir les suicides, une pratique consiste à réveiller les détenus durant la nuit, cette pratique stérile peut être prétexte à abus pouvant être assimilés à de fortes pressions psychologiques inacceptables».

qu'on a pas intérêt, elle nous dissuadent en nous faisant comprendre qu'il vaut mieux pas s'en mêler. Madame, monsieur de la radio il faut faire quelque chose et vous aussi chers auditeurs, auditrices, aidez-nous à ce que les choses changent. Les surveillantes se comportent pire que les détenues, elles nous mettent la pression, l'humiliation, elles jouent avec nous. Par exemple, hier, une maman était venue voir sa fille, et parce que cette vieille dame sonnait au portique à cause de son soutien-gorge - cette dame à même proposé d'enlever son soutien-gorge - malgré ça ils lui ont fait faire demi-tour et rentrer chez elle. Cette dame n'a pas de voiture, elle prend le bus, et la prison est à plus d'1h30 de la ville. Il y a aussi une jeune yougoslave qui a fait une fausse couche et qui n'a pas eu les soins adéquats, il y a aussi une détenue qui a été fouillée abusivement, elle l'a ressenti comme un viol et cela trois fois dans une pièce différente en interrompant son parler. Je peux citer beaucoup d'autres abus. Nous sommes des détenues, pas animaux ! Il faut sincèrement que l'on nous aide. Nous, on ne peut rien faire du fond de notre cellule. Voilà pourquoi je vous demande de nous aider pour que nos conditions de détentions soient justes. Merci de m'avoir écouté, j'espère que ma lettre va pouvoir nous aider grâce à vous. Merci. »

**Voici la lettre d'une ancienne détenue de Seysses, rendue publique mi-juin, qui complète ce qu'ont dit les prisonnières et souhaite les soutenir :**

« Bonjour canal sud,  
je vous écris pour apporter mon témoignage au sujet des mauvais traitements dénoncés à la M.A.F. de Seysses. J'ai été incarcérée pendant quelques mois dans cette prison il y a peu de temps et je ne peux que confirmer ce que disent les détenues dans leurs courriers.

Durant cette période d'enfermement j'ai assisté et/ou vécu plusieurs scènes dont je vous fais une liste, non exhaustive, ci-dessous:

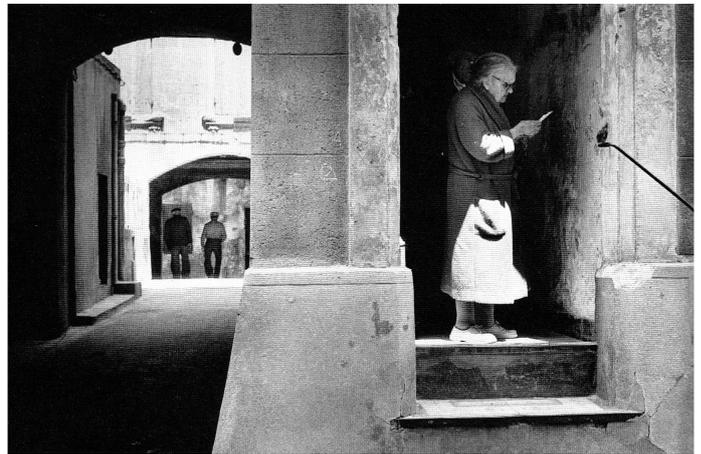
- régulièrement et pour des raisons injustifiées les parloirs sont annulés alors que les familles sont là et à l'heure.

- les surveillantes lisent tout les courriers avant de les distribuer et divulguent volontairement leurs contenus à qui veut bien les entendre.

- une détenue malade a été privée de nourriture parce que les surveillantes exigeaient qu'elle se lève elle-même pour prendre le plateau repas que sa codétenue était prête à lui récupérer pour l'aider.

- les infirmier-es et médecins ne respectent pas le secret médical et divulguent des informations non nécessaires aux surveillantes.

- une détenue a attendu près d'un mois avant de pouvoir subir l'intervention dont elle avait besoin, elle a faillit faire une septicémie tellement la



prison a mis de temps à l'envoyer à l'hôpital.

- alors que les femmes blanches et parlant français sont appelées par leur nom, les autres sont bien souvent désignées par leur nationalité ou région d'origine.

- il n'y a aucun moyen de traduction mis en place par l'A.P, qui ainsi exclut la possibilité aux non francophones d'accéder aux mêmes droits que les autres.

- après chaque parloir les surveillantes effectuent une fouille totale à nu automatiquement sur chacune des détenues alors que cela n'est pas obligatoire. la fouille se fait dans un recoin mais tout le monde peut voir. C'est une pratique non nécessaire et rabaissante.

- certaines détenues attendent plus d'un mois pour recevoir les repas adaptés à leur régime alimentaire.

- les surveillantes, soit parce qu'elles ont la flemme de faire leur travail, soit simplement par vengeance, pratiquent la technique de l'oubli, c'est à dire qu'elles laissent les détenues dans la salle

d'attente parfois pendant des heures (où il n'y a rien, ni toilette, ni eau, ni occupation)

... et j'en passe...

Ce peut paraître des détails mais lorsqu'on est privée de liberté les proportions ne sont pas les mêmes. Ce qui est certain c'est que les surveillantes exercent leur toute puissance sur les détenu-es de manière arbitraire et font preuve de sadisme, et qu'elles bénéficient de la complicité de la direction qui les couvre. Je ne suis donc pas surprise que les problèmes à la M.A.F soient niés en bloc par l'A.P, qui en plus en profite lâchement pour pleurnicher sur ses conditions de travail. Si je vous écris aujourd'hui c'est pour soutenir ces détenues et dans l'espoir que les médias arrêtent de mettre en doute leurs propos.

Vous comprendrez que je ne signe pas de mon nom »

# CENTRE DE DETENTION DE NEUVIC (DORDOGNE): CA CHAUFFE AU MITARD

MI-JUIN 2013

*Voilà quelques infos qui nous sont parvenues du centre de détention de Neuvic sur l'Isle (Dordogne) et témoignent du climat tendu qui y règne au mitard (QD ou quartier disciplinaire) et au QI (quartier d'isolement).*

Selon plusieurs prisonniers, comme des observateurs associatifs extérieurs, les prisonniers de Neuvic seraient en grande partie cachetonnés et défoncés. C'est une manière bien pratique de gérer une détention et d'y avoir la paix. De plus, la plupart des détenus y ayant des peines relativement « courtes » (même si évidemment une peine d'enfermement sera toujours trop longue), ils attendent pour la plupart leur sortie prochaine, sans faire de vague. La direction semble donc n'avoir que peu l'habitude de faire face à des conflits avec des prisonniers. Ceci dit, il y a aussi à Neuvic quelques prisonniers qui y sont envoyés de loin. Voilà leur punition : perdus au milieu d'une population carcérale avec laquelle ils ne partagent pas la même situation, éloignés de leurs proches et de prisonniers avec qui ils partageaient leurs expériences, notamment leurs insoumissions régulières.

Face aux quelques détenus qui ouvrent leur gueule, réclament, ne se laissent pas faire, pètent parfois les plombs par désespoir, la direction emploie la manière forte et met de l'huile sur le feu. Pour une broutille à la base, les conflits entre détenus et surveillants et/ou AP s'enflamment. Cercle vicieux : la stratégie de la direction face aux tensions semble être de taper toujours plus fort. Ainsi, parallèlement à une détention « normale » tenue au calme en grande partie par les cachetons, le mitard et le QI sont peuplés des détenus considérés comme problématiques, et matés par la manière forte. Avec grand mépris pour ce qu'ils ont à dire et aucune considération pour les situations qui les font monter en pression, des situations désespérées qui font qu'ils s'énervent contre l'AP.

Quelques exemples... Ainsi, un détenu « longue peine », arrivé à Neuvic il y a quelques mois, a tout de suite

compris que ce serait l'enfer pour lui ici : il a immédiatement demandé un transfert en maison centrale, et demandé lui même à être placé au mitard pour accélérer son transfert, il a « bloqué » le mitard pendant des semaines, jusqu'à être placé au quartier d'isolement, avec la « promesse » néanmoins qu'il allait obtenir son transfert en centrale.

Ainsi, Benjamin Darcos, détenu au mitard depuis trente jours, à bout, multiplie les altercations avec des surveillants et personnels de direction. Nous ne savons pas ce qui en est à l'origine. Mais nous savons qu'il a été jugé en comparution immédiate mi-juin pour avoir craché sur le directeur, et a écopé de 8 mois de prison supplémentaires dont 4 fermes. Nous savons surtout que maintenant, les surveillants, notamment une équipe, interviennent dans sa cellule avec l'équipement « anti-émeute » (boucliers...), et lui ordonnent de se coucher sur le lit à plat ventre, mains dans le dos et en regardant le mur, pour obtenir son repas. Il refuse : « je ne suis pas un chien », et réclame qu'on lui apporte la gamelle normalement.

Ces gardiens déclarent alors qu'il a refusé le repas et s'en vont sans le lui servir. Ainsi, tant que cette équipe est en place, il ne mange pas. Pourtant, Benjamin semble ne pas se laisser abattre. Ce qu'il réclame, c'est d'être transféré.

Ainsi, Nabil Chakik, arrivé suite à un transfert disciplinaire avec la volonté délibérée de l'éloigner au maximum de ses proches, a immédiatement demandé à être transféré. Le ton ayant monté entre lui et la direction suite à un conflit à la base anodin avec un surveillant, il a été puni de 20 jours de mitard en tout. Puis il a été placé au quartier d'isolement à cause d'une lettre véhémente écrite au directeur et d'une lettre adressée à un collectif de soutien aux prisonniers dans laquelle il raconte ses conflits.

Rappelons que les mitards sont dénoncés partout comme des lieux de punitions



lugubres et très durs, et que l'isolement est dénoncé comme une mesure de destruction psychique des personnes incarcérées.

Le ton monte entre certains détenus de Neuvic et la matonnerie, qui ne répond que par l'intensification de la répression. Mais ces détenus poussés à bout ne se laissent pas faire. Ils réclament leur transfert afin de poursuivre leur peine dans d'autres conditions.

## **LA TALAUDIÈRE, CORBAS, JOUX-LA-VILLE ET BAPAUME**

### **COMBATS EN DÉTENTION**

#### **EXTRAITS DE LETTRES DE CHRISTINE**

Début novembre 2012, suite à une altercation avec les matons en allant visiter son compagnon au parloir à la taule de Corbas, Christine a été emmenée en garde à vue. Puis, en attendant un procès qui a eu lieu le 13 février, elle a été placée en détention à la Maison d'arrêt de La Talaudière à Saint-Etienne. Elle reste incarcérée depuis, et purge la somme de différentes peines écopées ces dernières années suite à de multiples insoumissions à l'autorité de différentes institutions (flics, administration pénitentiaire, institution psychiatrique,...).

Christine est bergère. Elle a notamment eu des soucis avec les institutions répressives lors de sa participation à des luttes contre la Loppsi 2, contre le puçage des moutons.

Depuis son incarcération, Christine a eu de multiples embrouilles en détention. Elle a été placée au mitard (QD ou Quartier Disciplinaire) et au QI (Quartier d'isolement). Elle a été transférée de La Talaudière à Corbas (Lyon) puis à Joux-La-Ville. Aux dernières nouvelles, elle est maintenant à Bapaume, vers Lille (alors que ses proches sont dans le sud!) L'accumulation d'altercations en détention risque d'alourdir sa peine, voire de la mener à nouveau devant les tribunaux.

Dans différentes lettres qu'elle a pu faire sortir de prison, elle raconte ses combats en détention et la répression féroce. Elle souhaite que ces lettres (que nous avons récupéré un peu tardivement) soient diffusées auprès des groupes qui se préoccupent de ce qui se passe en prison, et publiquement. Nous vous en proposons ci-dessous de larges extraits.

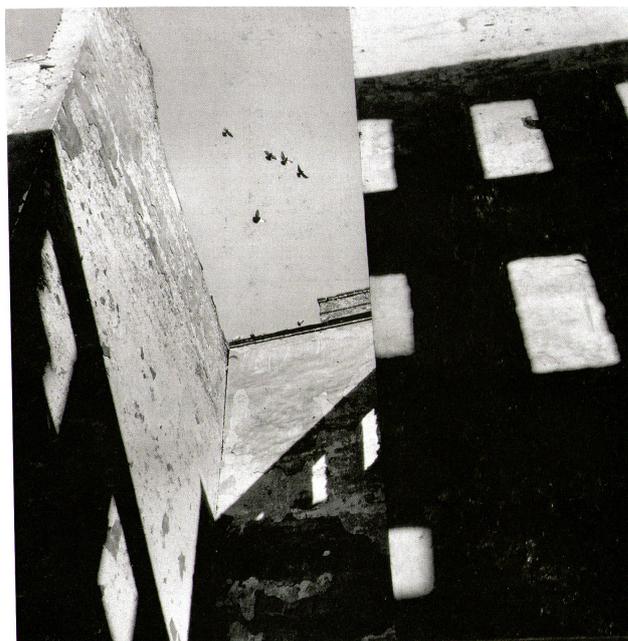
Christine se bat et revendique au quotidien. Elle crie qu'elle refuse l'enfermement. Et se bat pour que, au minimum, ses droits soient respectés. Elle a entamé de nombreux recours administratifs et plaintes. Son avocat est Guy Nagel (Lyon), elle est en contact avec l'OIP (Observatoire International des Prisons).

Vous pouvez écrire à ces prisonniers pour les soutenir, ou interpellier l'administration pénitentiaire locale et régionale.

Monsieur le directeur - Centre de détention - BP01 - 24190 Neuvic sur l'isle

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Bordeaux - 188 rue de Pessac - CS-21509

33 062 Bordeaux Cedex



Il est possible de lui écrire à la prison de Bapaume, et tout soutien sera certainement le bienvenu !

(christine Ribailly - 5629 - Centre de détention - FE III - 62450 Bapaume)

#### **Extraits de lettres de christine :**

Jeudi 31 janvier, QD de Corbas.

Ne reculant devant aucun défi pour vous fournir des infos fraîches et diverses, votre envoyée spéciale au pénitencier est maintenant au mitard à Corbas.

Je suis passée au prétoire (à la Talaudière) et j'ai pris quinze jours (de mitard) ferme et 8 jours avec sursis. Je ne croyais pas que six mois allaient s'écouler sans que ça me tombe dessus, même si l'idée était séduisante. J'ai donc appris que je serai transférée ce lundi 28 [ndlr : il n'y a pas de mitard au quartier femmes de la talaud].

(...) Dimanche 27 janvier, à la promenade, je me suis engueulée avec une fille pour la deuxième fois. Cette fois on a échangé des coups (J'en ai pris plus car elles étaient à 2 contre moi). Bien sûr c'est moi que les bleus ont remonté en cellule, menottée dans le dos. Après m'être

calmée, j'ai demandé à téléphoner, comme j'y ai droit. En fait, la surveillante ne voulait pas m'ouvrir sans un surnombre de matons comme ils me le font souvent, malgré l'accord du 15 novembre avec la direction. (...) L'auxi peut témoigner que j'étais calme. Mais les matons m'ont foutue au sol le temps de mettre en cellule le repas dans une barquette en plastique. J'ai dit : « Je veux juste téléphoner, j'y ai droit, de quoi avez-vous peur ? Je ne me débats même pas ». Mais ils m'ont refoutue en cellule et je n'ai pas pu bloquer la porte. J'étais furax et j'ai glissé du papier journal sous la porte pour l'enflammer, comme je l'ai souvent pratiqué.(...) Ils ont ouvert la porte, l'un d'eux avait un extincteur. Il ne s'est pas contenté d'asperger la porte mais m'a délibérément aspergée. J'étais en train de respirer à la fenêtre. Je suis allée vers eux en gueulant : « Tu t'amuses bien ? » Ils ont essayé de la refermer mais je l'ai bloquée avec le genou. Ils se sont alors énervé et m'ont foutu au sol, dans la neige carbonique. Ils m'ont menottée dans le dos en me faisant vraiment mal à l'épaule et en serrant très fort. Depuis leurs cellules des filles criaient : « Salauds ! Lâchez la ! On t'a entendu dire que tu allais lui casser le bras ! » Il m'a demandé de dire aux filles de se calmer mais j'ai refusé, demandant juste à ce qu'il lâche l'épaule. Je suis restée au sol sous ce mec le temps qu'ils vident entièrement la cellule (fringues, bouquins, poubelle, table...) puis ils m'y ont refoutue en laissant un doliprane sur l'évier. La cellule était trempée et noire de papiers brûlés, moi j'étais trempée et mal en point. (...)

A 7h du matin, (quand ils ont ouvert), je suis allée vers la cabine. Mais ils m'ont dit que je téléphonerai après la douche. J'ai accepté car j'en avais vraiment besoin. Quand je suis [retournée dans la cellule], ils en ont profité pour claquer la porte. (...) J'ai gueulé « Vous aviez dit que je téléphonerai après ! » et ils ont répondu « Ben ouais, après, tu téléphoneras après... Aller, bon QD ! » Et un de ces s... rigolait en disant : « Ben quoi, tu chiales Ribailly ? », alors que je répétais, à bout de nerfs : « T'avais dit ! ».

Entre 7 et 9h, toutes les filles qui sont passées ont vu mon bordel dans le couloir et la crasse sous la porte. Beaucoup ont été choquées et m'ont gueulé quelques mots de solidarité. J'ai aussi eu un yoyo de mon propre tabac qu'elles ont pris dans ma veste, sur le tas de mes affaires. (...)

[ndlr : Puis Christine a été transférée vers Corbas]

Hier j'ai vu le toubib dans le cadre de l'accueil arrivante au mitard. Elle m'a fait un certificat médical

avec 3 jours d'ITT. J'aimerais déposer plainte pour abus de pouvoir et violences. Pensez-vous que c'est possible ? Voulez-vous m'y aider ?

Bon, après ça j'étais remontée à bloc pour faire face au mitard. Ils ont du le comprendre car ils ont eu une toute autre position qu'il y a deux ans. Au greffe, ils se sont contenté d'un « Non ! » quand ils m'ont demandé la biométrie. J'ai pu avoir mon tabac à la porte de la cellule. J'ai vite eu des bouquins et de quoi écrire. Grâce à la réforme, j'ai même une petite radio. (...) Du coup, libérée de la peur qu'ils me psychiatrisent, je vis bien mieux le mitard que je ne le craignais. (...) J'écris beaucoup (vous voyez), je fais des séries de pompes et abdos. Je dors bien. (...)

Qu'est-ce que vous ne savez pas sur le QD de la MAF (Maison d'arrêt pour femmes) ? Il y a trois cellules, 2 cours goudronnées de 6x8m cernées de murs ou grilles de 3 ou 4 mètres de haut, et au plafond tellement tapissé de barreaux, grillage serré et rouleaux de barbelés que j'imagine que la neige ne passe pas (En tous cas le soleil, c'est sûr, n'atteint jamais le sol). (...)

Mardi 5 février, QD de Corbas.

(...) Tout ce que je vous raconte est fait pour être diffusé. (...)

Ici j'ai découvert une cellule encore plus flippante que le mitard. Voilà ce qui s'est passé. Avec le lieutenant, toute la semaine, ça s'était pas mal passé. Mais l'équipe de ce week-end a voulu changer la donne. (...) Dimanche, ça a été encore plus tendu : ils m'ont mis à la promenade dès 8 heures du matin, alors qu'il faisait encore presque nuit. Puis ils m'ont refusé la douche alors qu'ils me l'avaient proposée le matin. A midi, ils n'ont pas ouvert la grille pour me passer la gamelle. Alors le soir, quand j'ai vu qu'ils n'ouvriraient pas plus, je leur ai dit : « Si, vous allez ouvrir ! » et j'ai enflammé une feuille de papier journal. Ils ont refermé la porte en laissant

la gamelle dans le sas, hors accès. (...) Puis est venu un lieutenant pour calmer le jeu. Je lui ai expliqué que je refusais d'être servie comme un clebs au chenil et que je lui donnerai le briquet en échange du repas quand il aurait ouvert la grille. (...) Il m'a dit que je grillais mes chances d'avoir le parloir interne que je réclamais, alors que la direction avait émis un avis favorable. Je me doutais bien qu'il mentait, mais je ne voulais pas prendre de risque, alors je lui ai donné le briquet. Il est parti aussitôt, sans ouvrir le sas, et sans même me donner la gamelle. Dix minutes après, ils étaient 6, avec casques et



boucliers, pour me menotter. Cassée en deux, ils m'ont menée à travers toute la MA. Je n'ai pas bien compris où on allait mais on a repris le souterrain. Ils m'ont accroupie au fond d'une cellule pour me démenotter après m'avoir pris lunettes et baskets. J'ai demandé où on était et ils m'ont dit « aux arrivants ». Mais la cellule n'avait rien d'une cellule d'arrivants. Je sentais la patte de l'architecte pervers de la chambre de l'UHSA [la prison hôpital]. Lit, table, tabouret, tout était en béton. La télé était protégée par un plexiglass, tout comme la fenêtre, impossible d'accès. Il n'y avait pas de draps, juste deux couvertures en tissu. Même la télécommande était incrustée dans le mur (et ne marchait pas). Une grande surface était prise par la douche et le chiotte. L'évier en alu comme au mitard, sauf qu'il n'y avait pas de robinet, juste un jet d'eau pour boire. Tout était super propre, lisse. J'ai vu un petit sac sur la table : il y avait une affiche. « Vous êtes en souffrance. Il est nécessaire de vous aider. Ce kit fait partie du protocole d'aide. Le pyjama est aéré pour un plus grand confort. En cas de détresse, faites appel au surveillant, votre premier interlocuteur ». Et un pyjama bleu, comme en HP. J'ai eu peur, j'ai pensé qu'ils m'avaient hospitalisée au SMPR, que j'étais en HO (hospitalisation d'office) sans avoir vu de toubib. J'ai appelé mais personne n'a répondu. Une demi heure plus tard, comme j'avais bouché le judas avec l'affiche, ils ont cogné à la porte, joué avec la lumière et appelé à l'interphone. J'ai décidé de ne pas répondre, comme eux. (...) Ils ne voulaient pas rentrer, juste mater. (...)

A 9h le lendemain, j'avais faim et envie de fumer. J'ai fureté dans la cellule pour faire quelque chose. On ne pouvait rien casser, pas appeler. La fenêtre donnait sur une cour intérieure, un toit en fait, où jamais un humain n'est allé. Tout était arrondi, lisse, aseptisé, c'était franchement flippant. Au plafond il y avait une demi-sphère en alu poli pour faire miroir depuis le judas et ne laisser aucun espace sans vue (même collé à la porte). C'était vraiment de l'incitation au suicide, par sa volonté affichée de le rendre impossible. La frustration, même pour moi qui ne veux pas crever, était à son comble. (...) Enfin vers 11h, j'ai entendu une surveillante me dire que j'allais voir un médecin. J'ai pris une grande inspiration et accepté. Ils étaient au moins douze dans le couloir! L'entretien a été assez court quand elles ont compris que j'étais en colère et pas suicidaire. Elles m'ont dit le sigle de la cellule, mais je ne m'en souviens plus, il y avait un P comme « protection » et elle est effectivement au quartier arrivant.

J'imagine le pauvre gars, tout juste sorti de garde à vue et enfermé dans cette cellule d'incitation au suicide lors de sa première arrivée à la rate. La façon la plus ignoble de lutter contre la surpopulation ! Elles sont belles,

les règles européennes.(...) [Puis Christine a été ramenée au QD]

Dimanche 10 février, QD de Corbas.

Demain je dois retourner à la Talaud. (...)

Excédée par le refus de parler interne [ndlr : avec son compagnon, incarcéré aussi à Corbas], j'ai essayé encore de revendiquer vendredi. Sanction immédiate : plus de lumière et plus d'allume-cigare (bien sûr, pas de briquet en cellule). (...) Voici la lettre que j'ai écrite à la direction :

Quand on se targue d'apprendre aux autres à respecter la loi, il faut d'abord, par cohérence, à défaut d'honnêteté, la respecter soi-même. Or :

J'ai été quinze jours au QD, trois lundis, et vous ne m'avez permis qu'un seul parler.

J'ai signalé dès l'arrivée au médecin que j'avais une ordonnance pour de la kiné hebdomadaire et il n'y a eu aucun suivi

Je n'ai pas pu m'alimenter du dimanche 3 à midi au lundi 4 à midi (deux repas refusés).

Malgré ma demande du 30 janvier, mon avocat n'a pas obtenu son permis de communiquer

J'ai été jugée en mon absence le 5 à Aix en Provence, sans que soit organisée d'extraction ou de visioconférence.

Je n'ai pu ni lire ni écrire ni fumer du vendredi 8 à midi au samedi 9 à 8h.

L'évier de la cellule du QD est bouché.

La télévision de la cellule d'incitation au suicide ne marche pas. Le flotteur des toilettes est coincé.

La première semaine, je n'ai vu qu'une fois le médecin.

Vous avez laissé nombre de mes courriers sans réponse et les gradés ont parfois refusé de répondre à mes questions.

La cage de promenade est cernée de murs si hauts et fermée par un grillage si serré que ni la neige ni le soleil ne l'atteignent. Où est l'heure de promenade obligatoire « à l'air libre » ?

Le courrier interne m'a toujours été remis en retard, ou pas remis du tout.

(...)Je continuerai à exiger le respect des lois (à défaut du respect humain qui vous est inaccessible).

Dimanche 17 février, QD de Joux-La-Ville.

Je continue mon tourisme pénitentiaire. Je suis maintenant en CD, près d'Auxerre.

(...) (A mon arrivée) j'ai accepté la fouille à corps et répondu au topo du chef : « Si vous vous tenez bien, ça se passera bien » par « Si vous me touchez pas, je me tiendrai bien ». Ils n'ont pas insisté pour les empreintes et ont fait une photo tête baissée et yeux fermés pour la carte de circulation. Puis je suis allée au mitard. (...) Il

fait super froid en cellule et ma voisine, une jeune toute maigre, en chie beaucoup. Depuis trois jours on réclame qu'ils viennent prendre la température, mais ils ne font rien. (...) Je me souviens avoir lu qu'un mitard avait été fermé après qu'un huissier ait relevé 14°C. Je suis sûre qu'il ne fait pas plus ici.(...)

Il y a deux mois, deux filles ont pris en otage une surveillante. Après 30 jours de mitard bien agités et une comparution immédiate (18 mois pour l'une, deux ans pour l'autre), elles ont eu le droit à un transfert disciplinaire, mais je ne sais pas où.

[Christine raconte ensuite comment elle a réclamé à maintes reprises que la température des cellules soit vérifiée, qu'elle était entre 13 et 16°C alors que le médecin lui a dit que c'était entre 19 et 21°C pour une pièce d'habitation normale. Rien n'a changé, alors elle a revendiqué plus intensément -notamment en mettant le feu à sa cellule - et fait face à une répression sévère. Elle est alors placée au quartier d'isolement]

Le chef du quartier femmes, Dinan, m'a dit que le toubib avait eu un appel de l'OIP (ndlr : au sujet du chauffage en cellule) mais qu'il avait botté en touche. La technique, c'est pas lui, c'est Sodexo. Ce à quoi j'ai répondu. « Non, le respect de la loi, c'est vous. A vous de mettre la pression sur Sodexo ». Et là, pompon : « On le fait. Ils nous payent des amendes quand ils ne répondent pas à nos demandes ». En gros, merci les taulards de vous battre, vous enrichissez l'AP, et Sodexo l'a cool. Vive les Esquimaux !

[Christine a ensuite mené d'autres combats et eu d'autres altercations avec les surveillants, démarrant systématiquement sur des refus de réponses à ses demandes, ou quand elle réclame que ses droits soient appliqués sur des questions du quotidien. Certaines altercations dégénèrent et se finissent par des rapports d'incidents et passages au prétoire. Elle raconte aussi qu'elle est accusée d'avoir mordu un surveillant, ce qu'elle nie. Elle est passée pour cela au prétoire sans avoir pu être assistée d'un avocat, donc elle a refusé de comparaître, une nouvelle altercation avec les surveillants s'en est suivie, une sanction à trente jours de mitard a été prononcée en son absence, et elle risque un passage au tribunal correctionnel pour cette histoire. Elle raconte comment ses combats lui permettent parfois d'obtenir gain de cause et un apaisement de la situation, mais comment la répression, physique mais surtout psychique, la pousse parfois à bout. Elle raconte notamment que, en représailles, sa cellule a été plusieurs fois vidée de toutes ses affaires. Ou comment elle a craint d'être hospitalisée d'office pour la mater. Pour exemple, voilà sa retranscription d'un échange avec Monsieur Bacher, chef de détention :]

Je veux mes affaires !

Tu ne les auras pas et si t'es pas contente, t'as qu'à écrire à l'OIP.

Et comment je leur écris sans stylo ?!

Fais pas chier ! T'as mordu un collègue, t'es entre quatre murs et c'est bien fait pour ta petite gueule !

De toutes façons, j'y suis entre quatre murs, que ce soit ici, en face, ou même en secteur ouvert !

Et on va t'y faire triquer si on veut. Tu vas apprendre que c'est pas toi qui décide. En 25 ans de pénitencier, j'en ai maté plus d'une, de petite conne comme toi ! (...)

Mardi 9 avril, Bapaume, quartier arrivants

Ce matin à 8h j'ai eu droit au transfert. Il y avait les ERIS, aussi nombreux et équipés que le 15 février. Mais cette fois j'ai eu le droit à un fourgon cellulaire. J'ai donc refusé d'entrer dans la cage avec les menottes (devant) et les entraves, mais je n'ai rien pu faire. L'arrivée ici a été un peu plus calme. Bizarrement, je ne suis ni au QI ni au QD. (...) J'ai déjà rencontré la nana qui a pris une matonne de Joux en otage il y a deux mois. Je vais pouvoir aller en sport et en promenade collective. Je vais commencer par fêter ça avec une sieste et un coca devant la télé, quel confort ! Je vous tiens au jus de l'évolution, à bientôt.

Christine.

